

# Charte Section ESCALADE

## 1) POURQUOI UNE CHARTE ESCALADE ?

Comme toute organisation, le CIHM doit fonctionner selon certaines règles, c'est une question de bon sens, d'économie et d'organisation.

Ces règles sont simples, elles ne sont pas contraignantes et leur respect par tous, organisateurs et participants, permettra d'assurer le bon fonctionnement de la section et le bon déroulement des sorties sur le terrain.

## 2) CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX SORTIES

Pour les sorties à Fontainebleau comme en falaise, les participants aux sorties doivent être des adhérents du CIHM, à jour de cotisation pour l'exercice en cours (la période d'adhésion va du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre) exception faite des personnes venant aux sorties «accueil» ou avec un bon d'essai.

**Il est de l'intérêt de chacun de souscrire une assurance individuelle accident et frais de secours. Contrairement à l'assurance responsabilité civile, elle n'est pas comprise dans le montant de l'adhésion à l'association. Le CIHM offre la possibilité de souscrire une telle assurance (licence ANCEF, FFME ou FFCAM).**

Sauf cas de force majeure, **la participation** aux réunions de préparation des sorties en falaise, qui ont habituellement lieu le mercredi soir précédant le week-end en question **est obligatoire**.

La réunion de préparation, animée par l'organisateur (\*) de la sortie, permet :

- d'enregistrer les inscriptions à la sortie
- d'organiser la répartition du matériel
- d'organiser le déplacement (co-voiturage)
- d'organiser l'hébergement et les repas

Recommandations avant la réunion :

- les participants sont invités à se renseigner sur les particularités du site programmé et sur le niveau de difficulté annoncé pour la sortie
- Pour les sorties où des frais doivent être engagés à l'avance (voyage, hébergement) le versement d'arrhes sera demandé aux participants
- S'il juge qu'un participant n'a pas le niveau technique requis ou qu'il n'est pas suffisamment autonome, l'organisateur (\*) pourra lui refuser l'inscription à la sortie

**(\*) Le rôle de l'organisateur se limite à l'aspect logistique de la sortie, en aucune façon il ne peut être qualifié d'encadrant**

Le déplacement sur le site choisi s'effectue avec les voitures des participants sauf exceptions (train, car-couchettes). Passagers et conducteur d'un véhicule doivent participer à **parts égales** aux frais de co-voiturage selon les modalités en vigueur (voir dans le programme du CIHM).

Au retour de la sortie, l'organisateur doit communiquer sous forme de mail (ou autre) au responsable de section (ou à défaut à la personne du bureau chargée de la tenue des statistiques) la liste des grimpeurs ayant participé à la sortie.

### **EQUIPEMENT**

Le club ne possède pas de matériel d'escalade collectif, nous utilisons donc notre matériel personnel.

- Pour les sorties à Fontainebleau, des chaussons d'escalade, un chiffon et un paillason suffisent, les «crashpad» apparus depuis quelques années apportent un plus en matière de sécurité... et de confort pour le pique-nique
- Pour les sorties falaise, chaque participant doit posséder, en plus des chaussons d'escalade, un baudrier et un appareil d'assurance ainsi qu'au moins un mousqueton à vis et une longe (le port du casque est recommandé). Un nombre suffisant de grimpeurs possèdent des cordes et des jeux de dégaines pour qu'il ne soit pas demandé aux débutants d'en faire l'acquisition immédiatement, mais il ne faut pas non plus que ce soient toujours les mêmes qui utilisent leur matériel

## **3) INCIDENTS & ACCIDENTS**

Lorsqu'un incident ou accident survient sur le terrain et qu'il nécessite l'intervention de moyens de secours extérieurs (pompiers, gendarmerie...), il est demandé à l'organisateur d'en rendre compte au responsable de section qui fera ensuite remonter l'information au Président du CIHM et au vice-Président.

Si la gravité de l'accident est faible (blessure légère par exemple), le compte-rendu peut être fait au retour de la sortie, **en cas d'accident très grave, le responsable de section doit être avisé dans les délais les plus brefs (téléphone).**

## **4) ACCUEIL DES NOUVEAUX**

Les personnes qui viennent pour la première fois à une sortie escalade – le plus souvent à la faveur d'une sortie à Fontainebleau – constituent les futures «forces vives» de la section escalade et du CIHM : ils sont potentiellement des grimpeurs réguliers (au minimum), des organisateurs en puissance, et pour certains d'entre eux, qui sait, des futurs responsables de l'association.

La personne préposée à l'accueil, s'il s'agit d'une sortie Fontainebleau, ou l'organisateur s'il s'agit d'une sortie falaise, doit donc faire tout son possible pour leur assurer le meilleur accueil.

Comme évoqué plus haut, il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour participer à une première sortie **mais une pratique régulière implique l'adhésion à l'association.**

Pour une sortie falaise, il faut au minimum prendre une «carte ami».

Cette première sortie sur le terrain pourra être mise à profit pour informer les nouveaux sur le CIHM et les autres activités qu'ils peuvent y pratiquer.

## 5) ETHIQUE

### **Qui prévenir lorsque l'on souhaite proposer une sortie supplémentaire ?**

Sont considérées comme «officielles» les sorties figurant dans le programme établi dans le cadre des réunions de programmation. Il est toutefois possible d'en proposer d'autres. Par exemple, pour remplacer une sortie annulée ou à l'occasion d'un week-end où rien n'avait été initialement prévu. L'annoncer alors sur la liste de diffusion escalade après accord du responsable de section.

Certaines sorties peuvent être communes avec des clubs partenaires (GUMS, CAF RSF), elles seront également annoncées sur la liste de diffusion.

### **Que peut-on dire et surtout ne pas dire sur la liste Yahoo ?**

La liste de diffusion escalade est avant tout un moyen de diffuser des informations relatives à la vie du CIHM et aux activités de la section.

Elle peut également permettre d'échanger des idées, d'émettre des critiques constructives, de formuler des suggestions, sans pour autant devenir un «forum».

Doivent être exclus tout démarchage commercial (mais il est toutefois possible de signaler une promotion intéressante dans un magasin ayant une activité en rapport direct avec la pratique de l'escalade) et tous mails à caractère discriminatoire ou prosélyte.

Les messages diffusés sur la liste ne doivent en aucun cas porter atteinte aux personnes ou à l'association.

**Toute personne qui dérogerait à ces règles sera radiée de la liste par le modérateur après décision du bureau. La décision peut être prise directement par le modérateur, à titre conservatoire, en cas d'abus manifestes et répétés.**

Remarque : hormis les erreurs de manipulation toujours possibles, il n'est pas non plus utile de polluer tout le groupe avec des mails relatifs à des échanges d'ordre privé n'intéressant que les personnes concernées.

## 6) FORMATION

Un éventail de formations internes et externes est proposé aux grimpeurs :

### **En interne**

- Stage AFPS, tous les organisateurs sont vivement incités à suivre ce stage qui est également accessible à tous les participants
- Cycle orientation cartographie

**En externe (proposées par la FFME ou la FFCAM)**

- Formation initiateur bloc
- Formation initiateur escalade
- Formation initiateur SAE

## **7) PARTICIPATION A LA VIE DE LA SECTION ET AU CIHM**

### **VIE DE LA SECTION**

La section escalade est animée par une équipe dont les fonctions principales sont :

- l'établissement du programme des sorties à Fontainebleau et en falaise (2 fois par an en mars et septembre) dans le cadre des «réunions programme» auxquelles tout le monde est convié aussi bien organisateurs que participants
- la réunion programme de septembre donne également lieu à l'élection des membres du «bureau escalade» qui est renouvelé tous les ans
- représenter la section au sein du conseil d'administration du CIHM
- représenter la section au sein des différentes commissions transversales du CIHM : Internet, Formation & Sécurité, Promotion, Programme

### **VIE DU CIHM**

Tout au long de l'année se déroulent certains événements qui débordent du cadre strict de la section, ce sont :

- La mise sous pli des programmes expédiés aux adhérents et prospects (2 fois par an)
- Les soirées portes ouvertes qui se tiennent au local rue Gay Lussac et qui sont l'occasion d'accueillir des visiteurs et possibles nouveaux adhérents (3 fois par an)
- La participation à certains forums d'associations sur lesquels le CIHM a obtenu un stand (3 ou 4 fois par an)

Pour chacun de ces événements - pilotés par la commission promotion - des appels aux bonnes volontés sont régulièrement lancés, il est par exemple demandé à chaque section de déléguer 2 représentants aux mises sous plis et aux soirées portes ouvertes. Il est souhaitable qu'un roulement harmonieux entre les membres de la section régisse les participations à ces événements.